Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Préfecture du Gard

Élaboration du plan de prévention des risques inondation (P.P.R.I.)

Bassin du Gardon d'Alès

Zonage réglementaire

Commune de SAINT-MARTIN-DE-VALGALGUES

Fond de plan : Cadastre de la commune

F-U = zone urbanisee inondable par un alea fort

F-Ucu = zone de centre urbain inondable par un alea fort

F-Ud = zone urbanisee situee en contrebas d'une digue inondable par un alea fort

M-U = zone urbanisee inondable par un alea modere

M-Ud = zone urbanisee situee en contrebas d'une digue inondable par un alea modere

N-Uf et N-Ufd = zone non urbanisee inondable par un alea fort ou situee en contrebas d'une digue et soumise a un alea fort

N-Um et N-Umd = zone non urbanisee inondable par un alea modere ou situee en contrebas d'une digue et soumise a un alea modere

R-NU = zone non urbanisee inondable par un alea residuel ou indetermine

R-U = zone urbaine inondable par un alea residuel ou indetermine

Limite communale

Profil en travers

Echelle : 1 / 5 000

0 50 100 m

B

ME 04 06 26

INGENIERIE EUROPE

GINGER ENVIRONNEMENT & INFRASTRUCTURES

GINGER ENVIRONNEMENT ET INFRASTRUCTURES
Immeuble Le Genesis - Parc Euréka
97, rue de Freyr - CS39038
34000 Montpellier Cedex 2

Realise par L.Decrucq - Dessinateur	Verifie par Philippe Larinier - Charge d'etudes
29 / 09 / 2010	Modifications

Fichier :

Plan imprime le :

SAINT-MARTIN-
-DE-VALGALGUES

R_NU
N_U_m
M_Ud
R_U
R_NU
R_NU
R_U
N_U_f
M_Ud
M_U
R_NU
R_U
R_NU
R_U
R_NU
R_NU
R_NU